



26 novembre 2019

# La CFE Énergies salue la défense par Élisabeth BORNE des biens communs que sont les barrages hydroélectriques

Lors de son audition au Sénat le 20 novembre, Élisabeth BORNE, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a annoncé vouloir « *trouver un chemin avec la Commission européenne pour pouvoir ne pas mettre en concurrence les concessions hydroélectriques* ». Engagée depuis quatre ans pour mettre l'intérêt général au cœur de l'avenir des barrages hydroélectriques français au lieu d'une concurrence absurde, la CFE Énergies salue cette volonté ministérielle de défendre ces biens communs et appelle la Ministre à redoubler d'efforts pour convaincre Bruxelles, ce qui est loin d'être gagné !

Convaincue que l'hydroélectricité est un secteur stratégique pour la production d'électricité renouvelable et la gestion durable des ressources en eau, la CFE Énergies n'a eu de cesse depuis quatre ans, date de la première mise en demeure initiée par la Commission européenne, d'inviter le Gouvernement à refuser le diktat concurrentiel sur les barrages hydroélectriques français.

Alors que l'État français avait lui-même proposé dès 2008 cette mise en concurrence dans le cadre du programme national de réforme, la CFE Énergies se réjouit d'autant plus de cette volonté ministérielle qu'elle fait suite au discours de politique générale du Premier Ministre en juin où il a affiché son refus du « *morcellement de ce patrimoine commun des Français* » et à l'appel que la CFE Énergies avait lancé à la Ministre lors de la rencontre du 3 octobre dernier.

Alors que les rapports du GIEC et de l'ONU se succèdent pour rappeler l'urgence climatique, les épisodes caniculaires et la sécheresse de cet été mettent en exergue les missions d'intérêt général de gestion de l'eau portées par l'hydroélectricité. L'impératif de sécurité d'alimentation électrique du pays au cœur du dernier bilan prévisionnel de RTE rappelle lui ses missions de service public de l'électricité. Pour la CFE Énergies, les barrages hydroélectriques sont donc plus que jamais des outils d'intérêt général au cœur de la résilience électrique, climatique et hydrique de la France.

Même si Élisabeth BORNE a porté une « *ambition forte pour que l'Europe soit à la hauteur du défi climatique et écologique* » lors de sa dernière rencontre avec la Commissaire européenne à la concurrence, Margrethe VERSTAGER, la Commission garde son approche concurrentielle du sujet hydroélectrique en oubliant les questions du climat et de l'eau, à en croire les propos de la directrice chargée des marchés à la DG COMP. Parce qu'elle privilégie l'approche pragmatique visant à préserver les services publics européens, la CFE Énergies s'associe à l'action des fédérations syndicales européennes pour que l'avenir de la houille bleue européenne ne se résume pas au marché.

**La CFE Énergies demande au Gouvernement d'aller au bout de cette conviction en menant la bataille à Bruxelles pour écrire l'avenir de l'hydroélectricité française avec l'encre de l'intérêt général et des biens communs !**

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com